

Début de séance : 18h35

Conseil d'école réalisé en VISIO CONFERENCE, compte tenu de la situation sanitaire.

## 1. Participants

Président de séance : **Monsieur MAILLARD** ; secrétaire de séance : **Madame ROBERT (enseignant) et Madame MORILLE (parent élu)**

Sont présentes, les personnes dont les noms sont surlignés, sont excusés toutes les autres.

Accueil et tour de table de présentations.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus et à **Madame WATSON**, Psychologue scolaire.

Présentation de l'ordre du jour.

Représentants de l'Education Nationale Circonscription de Trélazé	<i>Inspecteur de circonscription</i> M MERCIER	Représentants des parents d'élèves	<b>Monsieur BALLU, PS</b>	Représentants de la mairie	<i>Commune déléguée de Saint Saturnin sur Loire</i> <b>MME LAROCHE, maire déléguée</b>
	<i>Equipe enseignante</i> <b>Mme ROBERT</b>		Madame TALOUR, CE1 – CM2		Commune nouvelle Brissac Loire Aubance <b>Maire</b>
	<b>M. LACOSTE</b>		Madame LAPORTE, GS – CE2		MME SOURISSEAU
	<b>Mme BUXERAUD</b>		<b>Madame GUESNÉ, PS - CP</b>		<i>Adj. affaires scolaires / commission</i> <b>Mme JEAN</b>
	Mme CHOLOUX		<b>Madame NEHLIG, PS - GS</b>		<b>Mme GODARD</b>
	<b>Mme HERBULOT</b>		<b>Madame ROUILLARD, CE1</b>		<b>ATSEM</b>
	<b>M. MAILLARD (directeur)</b>		Madame ROGERON, CP – CM1		<b>Mme CHEVALIER</b>
	Mme AIGRAULT		Madame BOSSÉ, TPS – CE2 – CM1		<b>ATSEM et référente Ecole/Mairie,</b> <b>TAP &amp; Périscolaire</b>
	<b>RASED</b>		<b>Madame MORILLE, MS – CM1</b>		<b>Mme MERCIER</b>
	Mme WATSON		<b>Madame BASIN, MS – CE2</b>		<i>Référente pédagogique ENJEU -TAP</i> Mme MOREAU
Mme DENIAUD		<i>Direction du Périscolaire</i> M. CAURET			

Médiateur des différents acteurs de l'école	<b>DDEN</b> Mme CHAUVREAU
---	---------------------------

## 2- LES MODALITES DU CONSEIL D'ECOLE :

La composition du CE qui se réunira 3 fois dans l'année :

Membres avec voix délibérative (1 voix par membre) :

- Le directeur, président (1)
- Le maire ou son représentant (1)
- Un conseiller municipal (1)
- Les maitres (adjoints et remplaçants) exerçant dans l'école au moment de la tenue du CE (jusque 5)
- Un maitre du Rased (1)
- Les représentants des parents d'élèves (autant que de classes : 5)
- Le DDEN, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (1)

Membres avec voix consultative :

- L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Circonscription
- Les représentants des parents d'élèves (au-delà de 5)
- Les autres personnes invitées en fonction de l'ordre du jour (ATSEM, périscolaire, médecin scolaire...)

## ROLE des PARENTS ELUS AU CONSEIL D'ECOLE

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance participative : ils ont voix délibérative. Ils participent au vote du règlement intérieur de l'école et prennent part aux décisions concernant la partie pédagogique du projet d'école, sur proposition des équipes pédagogiques.

Les parents d'élèves élus donnent aussi leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement : activités périscolaires, restauration, hygiène, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, rythmes scolaires, audit de l'association « LE CARTABLE ».

Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.

Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier.

## 3- BILANS DE LA RENTREE :

### a- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Les représentants des parents d'élèves sont remerciés pour leur engagement dans ce rôle et pour leur aide à l'organisation des élections du 11 octobre. 10 candidats pour 5 classes, 10 parents élus :

SCRUTIN	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'électeurs inscrits	165	180	164	162	173	160
Nombre de votants	116	97	108	114	94	117
Taux de participation	70,30 %	60,63 %	65,85 %	70,37 %	54,34 %	73,13 %
Bulletins blancs ou nuls	5	2	4	7	1	5
Suffrages valablement exprimés	111	95	104	107	93	112
Nombre de sièges à pourvoir	5	5	5	5	5	5
Nombre de sièges pourvus	5	5	5	5	5	5

+ 18 %

### b- BILAN des effectifs, ATSEM, et prise en charge des élèves en difficulté :

#### o Effectifs et répartitions des classes

Au 12 novembre 2020, 116 élèves sont inscrits et admis. 119 prévus au 4 janvier 2021. Les répartitions sont les suivantes :

	Nom de l'enseignant	Classe										Total
			PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
1	ROBERT Samuelle	TPS-PS-MS	1	11*	10							22
	Atsem : Isabelle Chevalier											
2	LACOSTE Stéphane, direction par intérim	GS - CP				15**	7 *					21
	Atsem : Christelle Mercier											
3	BUXERAUD Julie	CP-CE1						11	10			21
	HERBULOT Séverine (vendredi)											
4	CHOLOUX Magalie	CE1-CE2						6	21			27
5	MAILLARD Frédéric, directeur	CM1-CM2								7	20	27
	HERBULOT Séverine (mardi et un mercredi sur 4)											
	TOTAL ECOLE		1	11*	10	15	18	16	21	7	20	119

(\*) : un élève de PS et un élève de CP accueillis à partir du 3 décembre 2020. (\*\*) 1 élève de GS partie 6 mois à la Guadeloupe devrait revenir si la situation le permet au 4 janvier prochain.

Madame Aigrault est remplaçante rattachée à l'école de Saint Saturnin.

#### o Les élèves en difficulté

Les moyens mis en œuvre dépendent du niveau de difficulté :

- **Le handicap ou en situation de handicap** : depuis 2005, les élèves qui ont une reconnaissance de handicap sont scolarisés prioritairement en milieu ordinaire. Cela passe par **une demande des familles à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)** qui décide de la compensation et de l'aide à apporter (matériel spécifique, mise à disposition d'un **Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap -> AESH**, anciennement AVS) et aboutit à la mise en place d'un **Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)** assuré par un enseignant référent). Désormais, les AESH sont nommés par la MDA mais sont gérés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 par **le PIAL : Le pôle inclusif d'accompagnement localisé** est une nouvelle forme d'organisation. Il favorise la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques).

Le PIAL de BRISSAC = le territoire du secteur du collège de l'Aubance de Brissac : de Blaison Gohier à Luigné, à Vauchrézien jusqu'à St Sat = Brissac Loire Aubance (excepté une partie du RPI Chemellier Coutures St Rémy) + Blaison St Sulpice.

Les AESH sont recrutés par l'Inspection Académique et gérés par le PIAL, coordonné par M le Principal du Collège Public de l'Aubance, et un conseiller pédagogique de l'Inspection.

Le nombre d'heures d'intervention des AESH est décidé par le PIAL, l'aesh intervient auprès de l'élève reconnu par la MDA mais son champ d'intervention est géré en accord avec le PIAL par le Directeur de l'école et les enseignants concernés, l'aesh peut par exemple être en accompagnement d'autres élèves ou d'un groupe d'élèves.

- Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de Brissac-Quincé peut être sollicité pour une aide sur temps scolaire, à la demande du maître, de l'élève, des parents : 02 41 54 83 62 : Composition :  
1 psychologue scolaire (Marie WATSON) & 1 maître E : aide à dominante pédagogique (Séverine DENIAUD) :  
Dans le cas où un parent souhaiterait contacter le RASED, les enseignants estiment qu'il est important de les en informer afin d'activer une communication efficace autour de l'aide à l'élève.
- Le Centre Médico Scolaire : Madame le Docteur Florence BELHAGEL, également partenaire pour la gestion du COVID sur notre école. Cette année pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 4 ans, le docteur est informé en permanence de toutes les situations et est présent sur de nombreux suivis. C'est très appréciable et riche pour l'équipe enseignante et les familles.
- **Les parents élus constatent qu'il y a cette année énormément de suivis individuels.**

ANNEE 2020-2021 : *remarque préalable : des suivis différents peuvent concerner des mêmes élèves.*

Suivi particulier et accompagnement	Elèves			
<b>Aesh</b> (Accompagnant des élèves en situation de handicap)	<b>Mme Zuliani</b> 1 GS dans la classe GS CP 3 après-midis par semaine, nombre d'heures insuffisant, l'école a fait une demande auprès du PIAL.	<b>Mme Langlois</b> 1 CP dans la classe de CP CE1 Sur les 12 heures affectées pour l'élève, seulement 5 heures peuvent être honorées par le PIAL (un après-midi + une matinée), une situation en attente de recrutement par l'IA	1 CE2 En attente d'affectation : situation complexe de phobie scolaire depuis 1 an et demi.	<b>Mme Godineau</b> 2 CM2 12 heures réparties du mercredi matin au vendredi matin
<b>SESSAD</b> - Le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile		Educateur à domicile et possible à l'école + 2 interventions sur temps scolaire (kiné, ergothérapeute) + RV ponctuels : Psychologue.		1 CM2 concerné – demande en cours de validation et d'organisation

Suivi particulier et accompagnement	RASED en lien avec le centre médico scolaire et l'enseignant référent du CMP			
<b>RASED</b> (Réseau d'aides spécialisées aux Enfants en Difficultés) Intervient sur demande soit de l'équipe pédagogique, soit des parents	<b>Psychologue scolaire – Marie Watson</b>	<b>Dominante Pédagogique – Séverine Deniaud</b>	<b>Dominante Rééducative – Mme Rabin (Rased de St Barthélémy).</b>	
Elèves ou groupe d'élèves	Accompagnement des membres des Equipes Educatives (4 déjà programmées), Equipes de Suivi de Scolarités ( 5 programmées) – Aide à la décision pour des situations de réorientation (6 dossiers à l'étude) – Aide à la finalisation de 3 <b>PAP (Plan d'aide Personnalisée)</b> (3 élèves de CM2) : troubles des apprentissages avec lien médical, document très important pour le collège et suite pour les aménagements des temps scolaires et d'examen.	2 groupes pour 5 CE1. 1 groupe de 3 CP. 1 groupe de 4 CM2.  En attente : 1 CE2, 1 CP et 1 GS.	Groupe de 6 CE1 : gestion des émotions, cercle de parole	Classe de CM1 CM2, 5 ateliers hebdo psycho-Lévine pour développer l'empathie
<b>CMS</b> (Centre médico scolaire) <b>Docteur Florence BELHAGEL</b>	En veille permanente sur l'ensemble des situations de l'école à distance (téléphone et mail), en présence pour certaines situations (urgentes et réorientation), rendez-vous proposés aux familles également (dans le cadre des équipes éducatives et de suivi) + Signature et validation des PAPs (2 CM2 signés, 1 CM2 en attente)  Gestion de la crise COVID avec le directeur.			
<b>CMP</b> (Centre médico-psychologique qui dépend du CESAME) <b>Pascal BOHY – Enseignant spécialisé</b>	Participation active à chaque réunion et suivi plus particulier pour 4 élèves (1 CP-1CE2-2 CM2) avec des matinées d'observation en classe. Aides aux suivis et études de demandes de réorientation.			

C'est aujourd'hui la situation à un instant t, situation qui évolue en fonction des observations et du travail de toute l'équipe pédagogique.

- **Question récurrente de la relation école-orthophoniste** : la règle est qu' « un enseignant n'a pas d'avis à donner sur la nécessité d'un suivi orthophonique. S'il remarque un décalage, il doit encourager la famille à consulter le médecin de famille qui orientera alors vers l'aide qu'il estimera adaptée. »

- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les APC sont des temps d'enseignement apportés à des groupes restreints d'élèves et organisés par les enseignants hors temps de classe habituels. Cette année, le temps hebdomadaire est spécifiquement consacré à la consolidation des compétences en Français et en Mathématiques (suite du confinement du printemps dernier). Monsieur le Recteur insiste pour que chaque niveau de la maternelle au CM2 puisse profiter des APC régulièrement au cours de l'année.

Organisation :

- Tous les mardis de 15h45 à 16h45, sauf le dernier de chaque période où l'équipe se réunit pour faire le point sur tous les suivis particuliers en cours ou à venir.
- Les enseignants définissent les groupes et activités en fin de période pour la période suivante.
- Les familles sont alors informées pour accord en cas de proposition. De même que la municipalité pour l'organisation du temps de garderie le mardi.
- Le Directeur d'école 5 classes est déchargé à 100 %, il s'occupe de leurs organisations.

- **PROTOCOLES SANITAIRES & SECURITE :**

- **A la rentrée de septembre**

Choix des équipes pédagogiques et périscolaires : zoner les cours de récréation, non brassage au maximum des élèves sur toute la journée de d'école, sur tous les lieux.

Cela n'a pas empêché la mise en septaine d'une classe, mais cela a limité énormément la liste des cas contacts sur tout le village.

- **A la rentrée de novembre**

Les choix de septembre ont permis une rentrée moins dure qu'annoncée. Des horaires légèrement décalés, le port du masque pour toute personne > 6 ans, une circulation « sens unique » dans les classes et les couloirs.

L'école via l'association « Le Cartable » a été contrainte d'acheter la rubalise et marquage au sol, cela n'a pas pu être fourni malgré le PV partagé du 3ème CE de juin. Une demande de remboursement est en cours.

Il est demandé aux parents de bien suivre l'arrivée des mails sur EPRIMO, de respecter au mieux les horaires.

Bien rappeler à toutes et à tous que ce cadre entre également dans le cadre VIGIPRATE au degré d'intensité MAXIMALE.

Concernant les horaires décalés, les parents constatent que toutes les familles sont présentes à 8h45 et donc c'est un attroupement plus qu'une fluidité comme demandé. Car si on laisse entrer en masse, l'attroupement se fera devant les sanitaires donc ce n'est pas souhaitable non plus.

- ⇒ Les parents élus lancent une enquête auprès des familles
- ⇒ M Maillard redemande aux familles de se répartir au mieux pour éviter le « bouchon » en prenant en compte que ce n'est pas facile pour les frateries.

- **PERISCOLAIRE, TAP, ETUDE, GARE DE RIRE, CANTINE, ➔ bilan par Madame Mercier**

Travail en cohérence avec le temps scolaire, avec M Maillard et son équipe. (Partage de matériel comme la rubalise, les locaux, les classes)

Présence de produits de désinfection dans chaque salle, respect et utilisation des zones sur la cour de récréation.

Depuis novembre, périsco de 2 classes rassemblées dans le préfa, chaises apportées par la mairie et mutualisation d'achat de 6 grandes tables légères et pliables ENJEU-LE CARTABLE. ➔ Plus convivial pour les enfants et changent de lieu pour éviter la salle classe de 7h30 à 18h30 non-stop.

Sonnette obligatoire et talkie-walkie en lien avec le plan Vigipirate mais à garder sinon car plus opérationnel.

Cantine, salle des fêtes finalement très adaptée au Protocole !, non brassage des écoles et des groupes classe

TAP = Cie LOCALE, ITINERANCE, LIEN AVEC LES FAMILLES, tap par classe, 2 animateurs pour les groupes les plus importants : sports, jeux, activités manuelles, créer un jeu, danse, motricité, jardin

## **4- REGLEMENT INTERIEUR :**

Aucune proposition de changement, le RI et tous ces textes sont votés à l'unanimité.

## **5- SECURITE DES ELEVES ET DES PERSONNELS :**

- Exercices de prévention :
  - PPMS avec l'exercice intrusion – attentat, l'exercice habituellement réalisé avant les congés d'automne est reporté.
  - Exercice incendie très bien réalisé fin septembre
- Document Unique : l'équipe pédagogique renouvelle chaque année la demande auprès de la Mairie pour mettre en place ce document obligatoire. Mme Jean enregistre cette demande prioritaire pour une réponse rapide.
- Travaux :

- o Petits travaux et demande estivale : Chaque année nous demandons un retour sur ce qui a pu être fait, ce qui est à l'étude et ce qui ne pourra pas l'être. Depuis octobre 2020, les demandes de petits travaux sont traitées plus rapidement.
- o Sécurité :
  - **Depuis 2017 :**
    - La vasque d'eau en classe 01 ne fonctionne plus, fuit tout le temps et **depuis 1 an** est descellée et manque de basculer, la sécurité est engagée. Mme Jean connaît très bien la problématique qui s'avère être plus compliquée au niveau technique. Il faut tout changer, le matériel est dangereux, les parents et les enseignants insistent sur le besoin pour les enfants d'avoir accès à l'eau. Mme Laroche confirme que les élus ont relancé cette demande très souvent.
    - Les rideaux, outil essentiel de moment de repos chaque jour, sont cassés, et comme la réponse des services n'arrive jamais, une réparation « personnelle » a été faite. Nous n'avons eu aucun retour du GTT.
    - La fenêtre de la classe 3 n'est pas changée depuis **août 2019**. Elle a été ouverte de force tout l'hiver, scellée au moment des chaleurs, quand est-il depuis 15 mois de commande ? ➔ changement planifié pour fin décembre 2020.
    - Le couloir élémentaire : merci d'anticiper la gestion des travaux et la préparation des chantiers, une partie est faite depuis les **congés d'automne 2020, la suite annoncée en mars 2021**, il en résulte une opacité liée à la couverture que les malheureux hublots ne compensent pas, les élèves sont dans l'obscurité, qu'est-il prévu rapidement ? Les puits de lumière suffiront-ils ? faut-il attendre mars, c'est-à-dire la 1/2 de l'année scolaire ?
  - **Depuis l'assassinat de Samuel PATY** à qui nous rendons une nouvelle fois hommage et à travers cet ignoble assassinat la défense de la liberté d'expression. Madame JEAN communique que l'ensemble de ce dossier est en cours d'élaboration coté mairie : les parents élus notent l'annonce d'un budget de 30 000 euros pour sécuriser toutes les écoles de BLA.
    - Alarmes silencieuses et sonores dans chaque salle (demande depuis 2017)
    - Ouverture sécurisée (caméra) et à distance, sécurité et compte tenu du nombre très importants des prises en charge des élèves sur temps scolaire. Arrêt immédiat de l'intervention du personnel de la société Orange, (demande prise en compte officielle par la société qui dit ne jamais avoir été sollicitée pour)
    - La pose du drapeau français et de la devise nationale, comme prévu dans l'article L111-1-1 du code de l'Education (article 3 de la loi n 2013-595 du 8 juillet 2013) ➔ Il semble qu'un drapeau est posé au moment des élections (bureau de vote), Mme JEAN redemande à Mme LAROCHE (excusée car une autre réunion était programmée).
  - **VOIRIE** : demande d'étudier la possibilité de réserver une place de parking en proximité immédiate de l'école pour les suivis médicaux ou para médicaux (kiné, ergothérapeute, psychologue, SESSAD, ..) Ces personnels ont beaucoup de matériel à transporter et pour le moment se garent devant l'école ce qui gêne l'accès pompiers par exemple.
- o Grands travaux de rénovation : le chantier de la réflexion est-il entamé ? cf. PV CE3 juin 2020. réponse en lien avec le chantier de la gestion future de la carte scolaire : volonté de la mairie de réunir tous les acteurs de la journée de l'enfant.
- Incivilités, merci à chacun de porter un regard vigilant aux abords de l'école
  - o Technicien de la Société ORANGE le vendredi 5 juillet. Propos très désagréables et photos prises par un individu loin d'un état normal. J'ai participé à une conférence audio avec la RH Orange Grand Ouest, les messages de la Municipalité ont du se perdre depuis juillet car personne n'était au courant. ➔ Dossier suivi en direct par Madame Sourisseau.
  - o Plantes de la venelle arrachées et jetées par-dessus le mur, boîte de rangement dans la cour retrouvée explosée, école ouverte et inscriptions sur un tableau de classe, 2 citrouilles lancées et explosées un mercredi matin. M Roussel, adjoint de la mairie est informé. A suivre.

## 6- PERSPECTIVES 2020 – 2021 :

- Projets pédagogiques (de classes, de cycle et voyage scolaire) et projet d'école (point d'étape) : 2<sup>nd</sup> conseil d'école
- Association le Cartable : **je demande à deux parents élus de me contacter pour la validation des comptes en janvier 2021**
- Nouveau dispositif C.L.A.S. mis en place par le Centre Socio Culturel ENJEU et financé par la CAF (voir pièces jointes)
- Rythmes scolaires / PEDT : quel calendrier, quels objectifs, quels choix des élus municipaux ? ➔ Le comité de pilotage se réunit LUNDI 23 en visio le soir (4 directeurs dont celui de Saint Sat + 1 parent élu de chaque école + 3 directeurs des TAPS sur BLA + 1 DDEN)
- Plan investissement et informatique : quel calendrier, quels objectifs, quels choix des élus ? ➔ un ordi par directeur en commande + plan sur 3 ans pour un nouvel ordinateur fixe par classe. (Il est rappelé qu'aucun ordinateur de l'école n'a été financé par la municipalité sauf les 10 mini portables)
- Projet de rénovation pour l'école en lien avec l'annonce du probable changement de carte scolaire ? ➔ Chantier très bientôt programmé en lien avec une vision des effectifs sur BLA en baisse sur les 3 ans à venir.

## 7- Questions diverses

- Panneau affichage pour l'APE : d'après l'association, le panneau est présent en mairie, la demande est effective depuis 3 ans. N'est-il pas possible de le faire installer sachant qu'un agent vient sur l'école à minima une fois par semaine.==> Mme Jean n'a pas eu des services concernés la même réponse, éclaircissement en cours pour le poser le plus rapidement possible.
- Qu'est-il prévu pour remplacer les structures de jeux pour la maternelle ? L'APE réunie avec le Directeur mardi avant-hier est ok pour participer à une étude ? Quel est le positionnement de la Municipalité ? ➔ Les enseignants de maternelle souhaitent se joindre à cette étude.

- Les parents souhaitent veiller à la mise en œuvre des travaux demandés à maintes reprises lors des derniers CE, se joignent aux enseignants quant à leurs demandes concernant l'avenir de l'école (carte scolaire, nouveaux bâtiments ...) ainsi que celles concernant les installations à l'entrée de l'école dont la nécessité est évidente. Les questions au CE sont dans l'intérêt des enfants et dans le souci de s'assurer non seulement du bien être mais aussi de la sécurité de tous à l'école.

Madame JEAN souhaite communiquer une information concernant une augmentation des tarifs de cantine et périsco de 1.5 à 2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2021, après quelques années de prix stables.

Fin de séance : 20h50.

*Le président de séance :*  
M MAILLARD, directeur



Frédéric Maillard

